Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-213500341-20260506-DE_2026_034-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de La Boussac

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 mai 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 29/04/2026

Le mercredi 6 mai 2026, le Conseil municipal de la Commune de LA BOUSSAC s'est réuni Salle du Conseil Municipal, Mairie sous la présidence de Christine FAUVEL, suivant convocation transmise le 29 avril 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : FAUVEL Christine, VITASSE Marie-Frédérique, LOIZEAU Cyrille, LEMENANT Fanny, RABOURT Jean-Luc, BLANCHET David, BOULMER Daniel, LAYER Martine, MARTIN Monique, MOULIN Pascaline, MÉNARD-CORVAISIER Magali, RICHEUX Nadège, VIGOUR David

Excusé ayant donné procuration : NOEL David à RICHEUX Nadège, CHAPDELAINE Jérôme à RABOURT Jean-Luc

Secrétaire de séance : LAYER Martine

N° 2026-034 - SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS

A la suite de la réunion conjointe des commissions des finances et vie associative du lundi 3 mai 2026, Monsieur David VIGOUR 1er adjoint aux finances, propose d'accorder les montants indiqués dans le tableau ci-après, comme subventions attribuées en 2026 aux associations communales.

Associations communales	**Proposition**
ACCA	600.00 €
Club de l'Amitié	750.00 €
Anciens Combattants, veuves et Citoyens de la Paix	500.00 €
Amicale Laïque	500.00 €
Amicale Laïque jouets de Noël	6€/élève
J'ai Deux Notes à vous Dire	300.00 €
Théâtre de la Baie	300.00 €
Comité des Fêtes	1 200.00 €
Brin de Causette	300.00 €
Association Grand Large	150.00 €
TOTAL	**4 600.00 €**
Centre Communal d'Action Sociale	7 000.00 €
Subventions école publique par élève	
Fournitures scolaires école publique	55 €/élève
Sorties scolaires école publique	23 €/élève
Transports scolaires école publique	35 €/élève

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-213500341-20260506-DE_2026_034-DE

Subvention voyage scolaire collèges, lycée	40 €/élève

Indemnité gardiennage église	370 €

Après délibération, il est proposé au conseil municipal :

- **D'accorder** aux associations communales les subventions précitées.
- **D'accorde** les crédits à l'école publique et précise que les subventions « sorties scolaires » et « transports scolaires » seront versés directement à l'OCCE de l'école.
- **D'autoriser** Madame le Maire à signer toutes pièces nécessaires et à transmettre la présente délibération à Monsieur Le Trésorier de Dol de Bretagne

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité les propositions de Madame le Maire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Le président de séance,
Christine FAUVEL

Le secrétaire de séance
Martine LAYER